

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL DE QUARTIER GARGAN</b></p> <p style="text-align: center;"><b>MECREDI 12 OCTOBRE 2016 - 19H00</b></p>
--

**Présents :**

***Membres de droit :***

M. Pierre-Yves MARTIN, Maire de Livry-Gargan et Président de la Commission

M. Salem AIDOUDI, Adjoint au Maire en charge de la politique de la ville, la démocratie participative et la citoyenneté.

M. Jean-Sébastien ROUCHET, Adjoint au Maire en charge des Quartiers, et du développement économique.

***Conseillers de quartiers :***

M. Gilles ATLAN

M. André DUSSEAUX

Mme. Liliane GONNIN

Mme. Gisèle HERSEMEULE

Mme Alisson ILIPINAR

M. Yacine KOUCEM, Référent Handicap

M. Pierre Olivier LEROUX, Président

Mme Yvette ROUVIER

Mme. Catherine SCHENA

M. Remy TOLOSA-JOAS

***Membres de l'administration municipale :***

M. Sébastien BALLANT, Directeur de Cabinet

M. Joseph SALAMON, Directeur Général des Services

Mme Hélène MORSA, Directrice générale adjointe en charge du pôle Vie Sociale Santé et Sports

M. Jean-David CADET, Directeur de la Démocratie de proximité et de la Vie Associative

Mme Céline NOALLY, Jumelages et Vie associative/ Conseil de quartier

M. Romain PICCININI, Chef de la Police Municipale

M. Stéphane HECHICHE, Chef du service communal Hygiène et Salubrité

## Ordre du jour

1. Points Police Municipale :
  - a) Voisins Vigilants
  - b) Opération Tranquillité Vacances
2. Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps.
3. Points sur les travaux du T4 et l'aménagement du quartier.
4. Propreté et salubrité.

En introduction à cette séance, M. le Maire souhaite répondre aux revendications de M. Atlan qui avait convié, par courrier et sans accord préalable de la municipalité, les habitants du quartier GARGAN à la réunion.

Il lui rappelle les règles de fonctionnement des conseils de quartier qui sont très clairement exposées dans la charte.

M. Atlan reproche à la ville de ne pas avoir fait poser une caméra dans la rue Faidherbe comme il le demande.

M. Le Maire répond que la sécurité est une de ses priorités cependant il a fallu, dans un premier temps remettre à plat tout le système de vidéo- surveillance de la Ville et dans un second temps, suivre les étapes administratives : Demande d'autorisation en préfecture, contraintes budgétaires, recrutement d'agents de Police...etc.

Ensuite M. Atlan se plaint des excès de vitesse et demande un aménagement particulier.

M. Le Maire répond que dans ce secteur : Rues comprises entre les avenues Firmin Didot et Paul Dupont une étude de circulation va avoir lieu et que par conséquent aucune dépense ne sera effectuée en amont.

Enfin, M Atlan déplore les problèmes de stationnement et de logistiques liés au Marché du Boulevard Chanzy.

Monsieur Rouchet évoque l'arrivée du nouveau délégataire et met en avant les changements positifs qui sont déjà visibles seulement il précise que tout ne peut pas se faire d'un seul tenant et qu'ils continuent de travailler activement sur l'amélioration du marché forain.

1. Points Police Municipale :
  - Voisins Vigilants

M. Piccinini présente le document et remercie les conseillers de quartiers pour leur engagement dans le dispositif Voisins Vigilants qui prend forme progressivement.

Il annonce qu'au début du mois de novembre, il réunira les conseillers de quartier et les Voisins Vigilants afin de les associer aux choix stratégiques comme la mise en place de la vidéo protection.

- Opération Tranquillité Vacances

Dans un premier temps, M. Piccinini indique que trop peu d'administrés utilisent ce dispositif

qui fonctionne bien puisque sur l'ensemble des habitations qui ont fait l'objet d'une demande de surveillance sur la période estivale, on peut relever 0 cambriolage.

Mme Rouvier explique que de nombreux livryens n'ont pas compris le fonctionnement de ce service.

M. Rouchet insiste sur le fait que l'Opération Tranquillité Vacances est un service gratuit et qu'il ne faut pas hésiter à l'utiliser.

Mme Rouvier souhaite revenir sur le dispositif Voisins Vigilants qui d'après les retours de ces contacts est mal interprété car ils ont l'impression de faire de la délation.

M. Le Maire explique qu'il préfère nommer ce dispositif la « Sécurité Solidaire », il s'agit juste de procéder à un signalement lorsqu'il se produit une infraction ou quelque chose d'inhabituelle.

En effet, M. Piccinini précise que le rôle d'un Voisin Vigilant est de faire remonter les informations, d'alerter sur la problématique pour gagner du temps mais en aucun cas de faire de la dénonciation.

Mme Rouvier souhaite exprimer son contentement quant à la campagne de distribution des numéros importants notamment celui de la Police Municipale.

M. Le Maire annonce que celle-ci sera réitérée.

M. Atlan s'interroge sur les autocollants Voisins Vigilants.

M. Piccinini lui répond que le premier habitant du quartier à s'inscrire devient le référent, c'est à lui qu'incombent les tâches de présentation et de distribution des logos.

Ce système de fonctionnement permet de créer du lien et de faciliter le renforcement du maillage.

## 2. Participation des conseillers de quartier à la Semaine de Printemps.

M. Cadet présente la version 2016 de la semaine de Printemps et explique que la manifestation sera reconduite en mai 2017 et que la municipalité souhaite que les conseillers de quartier soient associés à cet évènement.

Il leur demande de réfléchir aux propositions qu'ils pourront soumettre pour renouveler cette opération de sensibilisation.

Mme Rouvier se questionne sur la durée du mandat des conseillers

En effet, ils sont élus pour deux ans et la fête de Printemps aura lieu après la date de fin de mandat.

M. Le Maire explique qu'une prolongation du mandat est prévue et que les nouveaux conseillers prendront leur fonction à compter de septembre ce qui permettra aux Conseillers actuels d'organiser la fête des quartiers 2017 en mai

A ce sujet, Mme Rouvier souhaite faire remonter la satisfaction des commerçants pour les courriers de remerciements envoyés par M. Le Maire suite à leur participation à l'évènement.

M. Cadet poursuit sur le thème de la fête de Printemps et prend comme exemple d'action le fait de monter dans une balayeuse, de passer le souffleur ...etc.

Il charge M. Leroux de recueillir des idées et de dresser la liste des conseillers souhaitant y participer.

M. Leroux est plutôt réticent quant à sa participation à la manifestation sous cette forme.

M. Aidoudi explique qu'il souhaite rester dans le cadre de la concertation et demande simplement aux conseillers des propositions pour mener une action qui s'intègre dans le thème.

### 3. Points sur les travaux du T4 et l'aménagement du quartier.

M. Le Maire explique que dans les prochains mois, de novembre 2016 à juillet 2017, il va y avoir une phase difficile car le dévoiement des réseaux va avoir lieu.

Puis ils vont enclencher les travaux directement liés à la structure ainsi l'objectif de fin de travaux est fixé à mars 2019 avec une mise en service en décembre 2019.

M. Le Maire explique que suite aux travaux du T4, 180 places de stationnements vont disparaître.

C'est pourquoi sont envisagées, sur les deux zones d'Orientation d'Aménagement et de Programmation du quartier, des projets immobiliers mixtes avec 2 parkings de 150 places chacun.

M. Le Maire évoque les concertations avec le STIFF et la Région pour le financement des projets.

M. Atlan évoque le problème de parking devant l'école Bayard. : Il souhaite qu'il soit ouvert en permanence pour les usagers.

M. Illipinar met en avant le fait que ce parking est réservé aux instituteurs et aux personnels de l'école et que de toute façon le problème ne serait pas pour autant résolu car la majorité des parents déposent leurs enfants sans même se stationner.

M. Dusseaux propose de mettre en place plus de personnel équipé de gilet jaune pour assurer l'ordre et sécuriser les abords de l'école.

### 4. Propreté et salubrité.

M. Héchiche présente la mise en place récente du service communal Hygiène et Salubrité et met en avant la volonté municipale d'action dans ce domaine.

Les conseillers ont fait remonter la multiplication des rats sur le quartier. M. Le Maire explique qu'effectivement tous les facteurs étaient réunis pour qu'on assiste à ce phénomène :

Un été très chaud, des travaux dans le secteur ont fait que les rats sont remontés en surface.

Hechiche explique que malgré des actions de dératisation fréquentes, il serait utopique de penser se débarrasser complètement des rats.

Ces derniers se nourrissent de nos déchets et c'est la responsabilité de chacun d'être vigilant.

En effet, plusieurs restaurateurs et commerçants ont été mis en demeure, après plusieurs rappels, de ne plus procéder à des stockages non conformes de produits alimentaires dans les cours arrière des habitations.

Mme Rouvier souhaite que la Mairie effectue un rappel quant aux heures de sorties des poubelles car elles sont sorties trop tôt voir en permanence comme c'est le cas pour la Résidence Jean-Baptiste Clément.

M. Rouchet explique qu'une convention va être établie avec la chambre des métiers et de l'artisanat afin de réglementer les commerçants.

M. Le Maire explique que les Cotisations Foncières des Entreprises ont été revalorisées à Livry-Gargan en 2015 et que c'est pour cette raison qu'il n'y aura pas d'augmentation sur les 10 prochaines années.

M. Héchiche explique que l'une de ses missions principales est l'identification des habitations insalubres (souvent suite à un signalement).

M. Le Maire met en avant le fait que de nombreux propriétaires ne font ni travaux ni d'entretien dans leur demeure ancienne et qu'ils procèdent ensuite à des divisions pavillonnaires destinées à de la location.

M. Cadet présente le point propreté.

Au sujet de la perception de la saleté, M. Aidoudi propose aux Conseillers de voir en combien temps celle-ci réapparaît à la suite du passage complet des balayeuses.

M. Atlan demande des poubelles supplémentaires.

M. Le Maire lui répond que depuis deux ans il y a eu 40 poubelles supplémentaires d'installées

Cependant le plus difficile est de lutter contre les incivilités car la propreté est l'affaire de tous.

Mme Hersemeule demande une poubelle dans le quartier des Charmilles.

Pour faire suite à ces demandes, M. Le Maire propose aux conseillers de faire remonter les besoins en poubelles dans tout le quartier GARGAN.

En conclusion, M. le Maire remercie tous les conseillers de leur présence et de leur implication dans la vie de la Ville.

Fin de la séance à 22h15.